



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2004/8/Rev.1
24 septembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION
ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Huitième session, 6-9 décembre 2004
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

DÉVELOPPEMENT DU DOCUMENT-CADRE POUR L'APPLICATION DU SYSTÈME

Conseils de prudence

Communication de l'expert de l'Allemagne

INTRODUCTION

1. À sa quatrième session tenue en décembre 2002, le Sous-Comité avait décidé de créer un groupe de travail par correspondance pour les conseils de prudence (ST/SG/AC.10/C.4/8, par. 27). Celui-ci devrait formuler des conseils sur les précautions à prendre pour éviter les risques mentionnés dans les indications de danger du SGH et sur les mesures d'intervention en cas d'incidents éventuels.

PARTICIPATION

2. Des experts des pays et organisations suivants ont participé aux travaux du groupe de travail: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Italie, Japon, Pays-Bas, Programme international sur la sécurité chimique (OMS/OIT/PNUE) et Commission des communautés européennes.

3. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont pris part au débat sur les points de l'ordre du jour qui les intéressaient: Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC), Conseil consultatif des marchandises dangereuses (DGAC), Association internationale

de la savonnerie, de la détergence et des produits d'entretien (AISE), American Chemistry Council (ACC), Conseil international des associations chimiques (ICCA), Organisation internationale de normalisation (ISO), Soap and Detergent Association (SDA).

BASES UTILISÉES

4. Parmi les systèmes dans lesquels sont formulés des conseils de prudence, on a retenu principalement le Guide du compilateur des fiches internationales de sécurité chimique (ICSC) du PISSC, les American National Standards (ANSI Z129.1) et le système d'étiquetage de l'UE (phrases S) comme principales sources pour les conseils de prudence, qui incluent la plupart de ceux utilisés dans d'autres systèmes.

TRAVAUX ANTÉRIEURS

5. Le Sous-Comité a été informé à ses cinquième (UN/SCEGHS/5/INF.5) et sixième sessions (UN/SCEGHS/6/INF.2 et INF.9) du stade actuel des discussions au sein du groupe de travail. Il a pris note des progrès réalisés et des décisions provisoirement prises en ce qui concerne les axes de développement ultérieur du document-cadre proposé par le groupe (ST/SG/AC.10/C.4/10, par. 13, 14, 17 et annexe 3, et ST/SG/AC.10/C.4/12, par. 34 à 37 et annexe 3). En particulier, il a été décidé que le texte des conseils de prudence serait une version révisée des dispositions de l'actuelle annexe 3 du SGH.

6. Une version révisée complète de l'annexe 3 (ST/SG/AC.10/C.4/2004/8) a été présentée pour discussion à la septième session par l'expert de l'Allemagne. Le Sous-Comité a aussi pris note des travaux d'un Atelier d'experts OMS/IPCS organisé à Fribourg-en-Brisgau (23-25 juin 2004), réunion à laquelle il y avait eu des discussions sur le SGH entre experts de cinq régions de l'OMS ayant l'expérience de la prise en charge des intoxications et de la gestion des centres antipoison (UN/SCEGHS/7/INF.25). Cet atelier avait offert l'occasion d'examiner en détail les propositions de l'annexe 3. Après discussion de nouvelles observations présentées et dans l'attente de nouvelles orientations formulées par le représentant de l'OMS, le Sous-Comité a décidé d'attendre qu'une proposition amendée soit présentée à la prochaine session par le Président du groupe de travail par correspondance (ST/SG/AC.10/C.4/14, par. 43 à 45).

CHAMP DES TRAVAUX

7. Les conseils de prudence ont été rattachés aux classes et catégories de danger du SGH. Le travail d'harmonisation des conseils de prudence existants s'est fait de manière à laisser une certaine latitude en ce qui concerne la formulation et la combinaison de mots utilisés par le fabricant ou l'utilisateur ou prescrits par les autorités compétentes.

8. L'ensemble standard de conseils de prudence présenté comme cadre dans la version révisée proposée de l'annexe 3 au document SGH devrait permettre une meilleure harmonisation des éléments d'information de danger entre les systèmes existants, une meilleure cohérence pour l'utilisation des conseils de prudence et une meilleure compréhension des formules utilisées sur les étiquettes.

9. Le document-cadre est considéré comme un document évolutif pouvant être ultérieurement modifié et amélioré. L'ensemble de formules proposé dans les tableaux est considéré comme

complet dans l'immédiat, mais d'autres variantes pourraient être introduites pour tenir compte des propriétés des produits et de leurs utilisations prévues ou prévisibles.

PROPOSITION

Le Sous-Comité est invité à examiner les propositions suivantes:

- 1) Remplacement du texte actuel de l'annexe 3 du SGH par le texte révisé;
- 2) Modification des quatrième et cinquième phrases de la section 1.4.6.2 du SGH comme suit: «Les conseils de prudence ne sont pas intégralement harmonisés dans la version actuelle du SGH, mais l'annexe 3 du présent document fournit un cadre pour le choix des formules appropriées. Des travaux en vue de parvenir à une plus grande uniformisation dans ce domaine pourront être effectués à l'avenir lorsque les pays auront acquis l'expérience de l'utilisation du système.».

* * *

Annexe

Annexe 3

CONSEILS DE PRUDENCE ET PICTOGRAMMES DE MISE EN GARDE

A3.1 Introduction

La présente annexe offre un cadre pour l'utilisation de conseils de prudence conformes au système SGH, qui inclut des orientations sur le choix des formules appropriées pour chaque classe et catégorie de danger du SGH. Les conseils de prudence devraient apparaître sur des étiquettes conformes au SGH conjointement aux éléments d'information de danger harmonisés du SGH (pictogrammes, mots d'avertissement, indication du danger). Des informations supplémentaires, notamment concernant le mode d'emploi, peuvent aussi être données selon la décision du fabricant/distributeur ou de l'autorité compétente (voir chap. 1.2 et chap. 1.4, sect. 1.4.6.3).

Un **conseil de prudence** comprend un texte (et/ou un pictogramme) qui décrit les mesures à prendre pour réduire autant que possible ou prévenir les effets nuisibles résultant de l'exposition à un produit dangereux, ou du stockage ou de la manipulation incorrects d'un tel produit (par. 1.4.10.5.2 c)).

Les conseils de prudence existant dans les différents systèmes ont été repris dans la mesure du possible comme base pour la présente annexe. Les sources principales étaient le Guide du compilateur des fiches de données de sécurité internationales du PISSC, les American National Standards (ANSI Z129.1), les directives de l'UE en matière de classement et d'étiquetage, le North American Emergency Response Guidebook (ERG 2004), et l'U.S. Environmental Protection Agency Label Review Manual.

L'annexe traite de quatre types de conseils de prudence concernant la prévention, l'intervention en cas de fuite ou exposition accidentelles, le stockage et l'élimination. Dans la formulation des conseils, il a été établi des liens dans la mesure du possible avec chaque indication du danger et type de danger du SGH.

La présente annexe vise à favoriser une utilisation plus cohérente des conseils de prudence conformément aux tableaux joints. La liaison entre les conseils de prudence et les indications du danger du SGH permet de mieux comprendre les mesures de précaution à prendre. L'utilisation des tableaux tels qu'ils figurent dans l'annexe permet de faire ressortir les concepts et approches principaux dans le cadre des activités de formation et d'éducation.

Les orientations concernant l'utilisation des formules dans l'annexe visaient à favoriser l'emploi des formules minimales indispensables rattachant les conseils de prudence et les critères de classement et types de danger pertinents du SGH. Dans toute la mesure possible, les redondances ont été éliminées dans l'énoncé des formules pour simplifier le texte.

La présente annexe devrait être considérée comme un document évolutif et donc susceptible d'être amélioré et développé au cours du temps. Les concepts de base appliqués dans les tableaux et les principes fondamentaux évoqués ci-après devraient demeurer inchangés.

A3.2 Champ d'application

L'information sur le danger est indispensable pour obtenir l'application de précautions appropriées chez les utilisateurs/consommateurs lors de la manipulation de substances et

mélanges dangereux. L'identification et la définition des dangers sont les premières étapes d'une démarche visant à assurer la sécurité de l'utilisation, du stockage et de l'élimination des produits chimiques. Les mesures de sécurité sont obligatoirement liées au type de danger en cause: les liquides inflammables par exemple devraient être stockés à l'écart de sources d'inflammation. En faisant ressortir ce lien de la manière la plus claire possible, l'introduction de conseils de prudence dans le SGH permettra de renforcer la sécurité des procédures de manipulation. L'utilisation d'un langage clair et simple est nécessaire pour faciliter la compréhension des instructions et permettre leur traduction correcte dans les langues autres que l'anglais.

Le point de départ de la procédure d'attribution de conseils de prudence à un produit chimique est le classement de danger de celui-ci. Le système de classement de danger du SGH se fonde sur des propriétés intrinsèques du produit chimique (par. 1.3.2.2.1). Dans certains systèmes, cependant, un étiquetage peut ne pas être prescrit pour les dangers chroniques sur les étiquettes de produits de consommation si les informations disponibles indiquent que les risques correspondants peuvent être exclus dans les conditions de manipulation ou d'utilisation normales ou lors d'une utilisation incorrecte mais prévisible du produit (voir annexe 4). Si certaines indications du danger ne sont pas requises, les conseils de prudence correspondants ne sont pas non plus nécessaires (par. A4.1.1).

Les conseils de prudence figurant dans les tableaux ci-après traitent des mesures d'urgence et premiers secours d'ordre général. Pour certains produits chimiques particuliers, des dispositions supplémentaires concernant les premiers soins, les mesures de traitement ou les antidotes ou les agents de nettoyage spécifiques peuvent être nécessaires. Les centres antipoison et/ou médecins généralistes ou spécialistes devraient être consultés dans ces cas et leur avis pris en compte sur les étiquettes.

A3.3 Attribution des conseils de prudence aux substances

La présente annexe contient des tableaux qui doivent servir de guide pour le choix de conseils de prudence appropriés. Ceux-ci incluent des éléments sur toutes les catégories de mises en garde. Tous les éléments particuliers se rapportant à une classe de danger particulière devraient être utilisés. Les éléments généraux ne se rapportant pas en particulier à une certaine classe ou catégorie devraient aussi être utilisés.

Lorsque cela est possible, il est conseillé de combiner plusieurs formules en une seule afin de gagner de la place sur l'étiquette et d'améliorer la lisibilité du texte. Une combinaison de mentions peut aussi être avantageuse pour différents types de dangers si les mesures de précaution à prendre sont semblables, exemple: «**Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues, et stocker dans un endroit frais et bien ventilé.**».

A3.4 Conseils de prudence généraux

Des conseils de prudence généraux devraient être adoptés pour toutes les substances qui sont classées comme dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement. À cette fin, les besoins et sources d'information de trois groupes d'utilisateurs ou d'acteurs concernés peuvent être pris en compte: grand public, utilisateur commercial, travailleur industriel.

L'observation présumée de l'information de mise en garde figurant sur l'étiquette, des règles de sécurité particulières et de la fiche de données de sécurité pour chaque produit avant l'utilisation s'inscrit dans le cadre des prescriptions d'étiquetage et des procédures d'hygiène et de sécurité du travail.

Par utilisation commerciale, on entend l'utilisation de produits chimiques par des entreprises privées. L'exploitation commerciale peut inclure une exploitation familiale, et il faut donc empêcher tout accès des enfants aux produits commerciaux.

Afin de pouvoir appliquer correctement les mesures de précaution concernant la prévention, l'intervention, le stockage et l'élimination, il est aussi nécessaire d'avoir à disposition immédiate des informations sur la composition des produits en cause, de manière que les informations figurant sur le récipient, l'étiquette et la fiche de données de sécurité puissent être prises en compte lors de la consultation éventuelle de spécialistes.

Les mesures de précaution générales ci-après, figurant sur l'étiquette SGH sont applicables dans les conditions indiquées ci-dessous:

Grand public	Étiquette SGH, informations supplémentaires sur l'étiquette	Tenir hors de portée des enfants Lire l'étiquette avant utilisation En cas de consultation d'un médecin: garder à disposition le récipient ou l'étiquette
Utilisateur commercial	Étiquette SGH, informations supplémentaires sur l'étiquette, fiche de données de sécurité	Tenir hors de portée des enfants Lire les instructions, l'étiquette et la fiche de données de sécurité avant utilisation En cas de consultation d'un médecin: tenir à disposition l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité
Travailleur industriel	Étiquette SGH, informations supplémentaires sur l'étiquette, fiche de données de sécurité, instructions sur le lieu de travail	<i>Néant</i>

A3.5 Structure du tableau de mise en garde

L'usage d'un langage clair et simple est très important pour transmettre les informations concernant les mesures de précaution. Il n'est pas nécessaire cependant d'insister pour que les mots utilisés soient les mêmes dans toutes les situations.

Dans les tableaux, la partie essentielle des **conseils de prudence est en caractère gras**. Des dérogations par rapport aux dispositions d'étiquetage recommandées peuvent être admises si les autorités compétentes le décident. Dans les cas où des variations de l'énoncé sont prévues,

ce point est signalé par l'emploi de la barre oblique ou par la mention *tel (telle) que* ou l'emploi de *caractères italiques*.

La présence d'une barre oblique indique qu'il convient de faire un choix entre les mots ainsi séparés; par exemple la disposition: «... **conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale**» pourrait être reformulée «... **conformément à la réglementation à laquelle il doit être satisfait.**». Dans ces cas, le fabricant ou le fournisseur peut choisir le texte applicable, ou les autorités compétentes peuvent prescrire la mention qui convient le mieux.

Lorsque les conditions indiquées en italique sont combinées avec la formule «*tel (telle) que*», elles indiquent le cas qui devrait être spécifiquement mentionné; par exemple: «**Tenir à l'écart des sources d'inflammation telles que chaleur/étincelles/flamme nue**» pourrait se lire dans un cas précis «**Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues**». D'autres sources d'inflammation peuvent aussi être mentionnées. Dans de tels cas, il convient de veiller à tenir compte de la forme et du type de la substance. Les instructions qui sont données devraient être adaptées aux conditions retenues, par exemple: propriétés physico-chimiques, type de préparation, ou applications spécifiques, qui peuvent donner naissance aux dangers considérés, comme l'inflammabilité.

Au cours de l'élaboration des tableaux, pour rationaliser l'utilisation des conseils de prudence, on est parti de certaines hypothèses.

Dans la majorité des cas, les mentions sont indépendantes entre elles, par exemple la mention relative aux dangers d'explosion ne modifie pas celle relative à certains dangers pour la santé et pour les produits qui sont classés sous ces deux classes, il devrait être formulé des conseils de prudence distincts pour les deux.

Lorsqu'une substance est classée sous un certain nombre de types différents de danger pour la santé, de manière générale, il convient de choisir l'ensemble de conseils de prudence le plus rigoureux. Ce principe s'applique surtout aux mesures préventives. En ce qui concerne les mentions relatives à l'«intervention», une action rapide peut être capitale. Par exemple, si un produit chimique est cancérigène et présente une toxicité aiguë, les mesures de premiers secours s'appliquant à la toxicité aiguë prendront priorité sur celles relatives aux effets à plus long terme. En outre, la prise en compte médicale des effets à retardement sur la santé peut être nécessaire en cas d'exposition accidentelle, même en l'absence de symptômes immédiats d'intoxication.

Afin de protéger également les personnes mal-lisantes, il pourrait être utile d'inclure à la fois des conseils de prudence sous forme de texte et sous forme de pictogramme pour transmettre l'information de plusieurs manières (par. 1.4.4.1 a)). Il est à noter cependant que l'effet de sécurité des pictogrammes est limité et que les exemples de l'annexe 3 n'incluent pas tous les aspects de sécurité à prendre en compte.

A3.6 Tableaux des conseils de prudence par classe/catégorie de danger

A3.7 Pictogrammes de mise en garde (garder cette partie telle qu'elle existe actuellement.)

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES
(chap. 2.1)

Symbole
Bombe explosant



Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
Division 1.1	Danger	Explosif; danger d'explosion en masse
Division 1.2	Danger	Explosif; danger sérieux de projection
Division 1.3	Danger	Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition <i>telles que chaleur/étincelles/flamme nue –</i> Ne pas fumer</p> <p>Éviter toute manipulation brutale telle que abrasion/choc/frottement</p> <p>Porter un masque de protection du visage</p> <p>comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Maintenir humidifié avec... ... matière appropriée spécifiée par le fabricant ou une autorité compétente – <i>si la substance à l'état sec présente un</i> <i>danger d'explosion accru.</i> <i>Exemple: nitrocelluloses</i></p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récepteur et du matériel de réception – <i>si une substance électrostatiquement</i> <i>sensible doit être rechargée</i></p>	<p>En cas d'incendie: évacuer la zone et combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion</p>	<p>Stocker... ... (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/ internationale)</p>

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES
 (chap. 2.1)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
 Division 1.4

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Danger d'incendie ou de projection

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue –</i> Ne pas fumer Éviter <i>toute manipulation brutale telle que abrasion/choc/frottement</i>	En cas d'incendie majeur et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone et combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion	Stocker... ... (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES
(chap. 2.1)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
Division 1.5

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut exploser en cas d'incendie

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</i>	En cas d'incendie majeur et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone et combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion	Stocker (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

GAZ INFLAMMABLES
 (chap. 2.2)

Symbole
 Flamme



Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Gaz extrêmement inflammable

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</i></p> <p>* Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant ... autre matériel spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>* Prendre des mesures pour prévenir les décharges d'électricité statique</p>	<p>Combustion du gaz s'échappant par une fuite: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger</p>	<p>Stocker dans un endroit bien ventilé</p>	

* En cas d'usage industriel

GAZ INFLAMMABLES
(chap. 2.2)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
2

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Gaz extrêmement inflammable

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</i>	Combustion du gaz s'échappant par une fuite: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger	Stocker dans un endroit bien ventilé	

AÉROSOLS INFLAMMABLES
 (chap. 2.3)

Symbole
 Flamme



Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Aérosol extrêmement inflammable
2	Attention	Aérosol inflammable

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Réceptacle sous pression: ne pas perforez ni brûler, même après usage</p> <p>Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent</p> <p><i>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue –</i></p> <p>Ne pas fumer</p>		<p>Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F</p>	<p>Éliminer la substance et son réceptacle dans ...</p> <p>... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

GAZ COMBURANTS
(chap. 2.4)

Symbole
Flamme sur un cercle

Catégorie de danger
1

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut causer ou aggraver un incendie; comburant



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart des matières combustibles * Ne pas graisser ni huiler les soupapes de réduction	En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger	Stocker dans un endroit bien ventilé	

* En cas d'usage industriel

GAZ SOUS PRESSION
 (chap. 2.5)

Symbole
 Bouteille à gaz

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
Gaz comprimé	Attention	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Gaz liquéfié	Attention	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Gaz dissous	Attention	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
		Protéger du rayonnement solaire et stocker dans un endroit bien ventilé	

GAZ SOUS PRESSION
(chap. 2.5)

Symbole
Bouteille à gaz

Catégorie de danger
Gaz liquide réfrigéré

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Contient un gaz réfrigéré; risque de brûlures ou
des blessures cryogéniques



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Porter des gants isolants contre le froid/un masque/des lunettes de protection des yeux lors de la manipulation d'équipements sous pression	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment les vêtements et la peau contaminés avant d'enlever les vêtements. Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter immédiatement un médecin	Protéger du rayonnement solaire et stocker dans un endroit bien ventilé	

LIQUIDES INFLAMMABLES
 (chap. 2.6)

Symbole Flamme

Catégorie de danger 1 2 3	Mot d'avertissement Danger Danger Attention	Indication du danger Liquide et vapeur extrêmement inflammables Liquide et vapeur très inflammables Liquide et vapeur inflammables
---	---	--



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception – <i>si une substance électrostatiquement sensible doit être rechargée</i> – <i>si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former des atmosphères dangereuses:</i> * Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant. ... autres équipements spécifiés par le fabricant * Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques * Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé</p>	<p>Éliminer la substance et son récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel

LIQUIDES INFLAMMABLES
(chap. 2.6)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
4

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Liquide combustible

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Tenir à l'écart de toute flamme ou surface chaude</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>		<p>Éliminer la substance et son récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES SOLIDES INFLAMMABLES
 (chap. 2.7)

Symbole
 Flamme



Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Matières solides inflammables
2	Danger	Matières solides inflammables

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue –</i></p> <p>Ne pas fumer</p> <p>* Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant ... autre matériel spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente <i>– s'il peut y avoir formation de nuages de poussières</i></p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel récepteur <i>– si une substance électrostatiquement sensible doit être rechargée</i></p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente <i>– si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>		

* En cas d'usage industriel

PRODUITS CHIMIQUES AUTORÉACTIFS
(chap. 2.8)

Symbole Bombe explosant

Catégorie de danger
Type A

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut exploser en cas d'échauffement



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flammes nues – Ne pas fumer</p> <p>* Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p>	<p>En cas d'incendie: Évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion</p> <p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé</p> <p>Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Stocker à l'écart des autres matières</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

PRODUITS CHIMIQUES AUTORÉACTIFS
 (chap. 2.8)

Symbole
 Bombe explosant et flamme



Catégorie de danger
 Type B

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Peut s'enflammer ou exploser en cas d'échauffement

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>* Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p>	<p>En cas d'incendie: évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion</p> <p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé</p> <p>Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Stocker à l'écart des autres substances</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

PRODUITS CHIMIQUES AUTORÉACTIFS
(chap. 2.8)

Symbole
Flamme



Catégorie de danger

Type C
Type D
Type E
Type F

Mot d'avertissement

Danger
Danger
Attention
Attention

Indication du danger

Peut s'enflammer en cas d'échauffement
Peut s'enflammer en cas d'échauffement
Peut s'enflammer en cas d'échauffement
Peut s'enflammer en cas d'échauffement

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente * Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente Stocker à l'écart des autres matières</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel

LIQUIDES PYROPHORIQUES
 (chap. 2.9)

Symbole
 Flamme

Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 S'enflamme spontanément au contact de l'air



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas laisser au contact de l'air Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p> <p>En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide</p>	<p>Conserver sous liquide ou gaz inerte approprié spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	

MATIÈRES SOLIDES PYROPHORIQUES
(chap. 2.10)

Symbole
Flamme

Catégorie de danger
1

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
S'enflamme spontanément au contact de l'air



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas laisser au contact de l'air</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue –</p> <p>Ne pas fumer</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction</p> <p>... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p> <p>Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau et rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide</p>	<p>Stocker le contenu sous ...</p> <p>... liquide ou gaz inerte approprié spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	

**PRODUITS CHIMIQUES AUTO-ÉCHAUFFANTS
 (chap. 2.11)**

Symbole
 Flamme



Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer
2	Attention	Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir au frais et à l'abri du rayonnement solaire</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>		<p>* Stocker à l'écart des autres substances</p> <p>Stocker les quantités en vrac de plus de ... kg/ ... lb à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Maintenir un intervalle d'air entre piles/palettes</p>	

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

PRODUITS CHIMIQUES QUI, AU CONTACT DE L'EAU, DÉGAGENT DES GAZ INFLAMMABLES
(chap. 2.12)

Symbole Flamme

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
2	Danger	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et de coup de flamme Manipuler sous gaz inerte et protéger de l'humidité Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente	En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente <i>– si la présence d'eau aggrave le risque</i> Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau et rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide	Stocker dans un endroit sec et/ou dans un récipient fermé	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**PRODUITS CHIMIQUES QUI, AU CONTACT DE L'EAU, DÉGAGENT DES GAZ INFLAMMABLES
 (chap. 2.12)**

Symbole Flamme

Catégorie de danger
3

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Manipuler sous gaz inerte et protéger de l'humidité Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker dans un endroit sec et/ou dans un récipient fermé</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES LIQUIDES COMBURANTES
(chap. 2.13)

Symbole
Flamme sur un cercle



Catégorie de danger
1

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut causer un incendie ou une explosion;
comburant puissant

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur Éviter tout contact avec les vêtements ou les matières combustibles Porter des vêtements résistant au feu/à la flamme/ignifuges Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente Éviter tout contact accidentel avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i> EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant d'enlever les vêtements</p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES LIQUIDES COMBURANTES
 (chap. 2.13)

Symbole
 Flamme sur un cercle



Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
2	Danger	Peut causer un incendie ou une explosion; comburant puissant
3	Attention	Peut causer un incendie ou une explosion; comburant puissant

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Éviter tout contact accidentel avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES
(chap. 2.14)

Symbole
Flamme sur un cercle

Catégorie de danger
1

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut causer un incendie ou une explosion;
comburant puissant



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur Éviter tout contact avec les vêtements ou les matières combustibles Porter des vêtements résistant au feu/à la flamme/ignifuges Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente Éviter tout contact accidentel avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i> EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant d'enlever les vêtements</p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES
 (chap. 2.14)

Symbole
 Flamme sur un cercle



Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
2	Danger	Peut causer un incendie ou une explosion; comburant puissant
3	Attention	Peut causer un incendie ou une explosion; comburant puissant

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Éviter tout contact accidentel avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

PEROXYDES ORGANIQUES
(chap. 2.15)

<p>Symbole Bombe explosant</p>

Catégorie de danger
Type A

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut exploser sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>* Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p>		<p>Stocker à l'écart des autres substances</p> <p>Stocker dans un endroit frais à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Protéger du rayonnement solaire</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

PEROXYDES ORGANIQUES
 (chap. 2.15)

Symbole
 Bombe explosant et
 flamme sur un cercle



Catégorie de danger
 Type B

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de
 la chaleur

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>* Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>		<p>Stocker à l'écart des autres substances</p> <p>Stocker dans un endroit frais à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Protéger du rayonnement solaire</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

PEROXYDES ORGANIQUES
(chap. 2.15)

Symbole
Flamme sur un cercle

Catégorie de danger

Type C
Type D
Type E
Type F

Mot d'avertissement

Danger
Danger
Attention
Attention

Indication du danger

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Maintenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>* Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p> <p>Porter des gants de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>		<p>Stocker à l'écart des autres substances</p> <p>Stocker dans un endroit frais à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Protéger du rayonnement solaire</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX
 (chap. 2.16)

Symbole
 Corrosion



Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Peut être corrosif pour les métaux

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
* Conserver uniquement dans le récipient d'origine	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion ... autres matériaux compatibles spécifiés par le fabricant ou l'autorité compétente	

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(chap. 3.1)

Symbole
Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger

1
2

Mot d'avertissement

Danger
Danger

Indication du danger

Mortel en cas d'ingestion
Mortel en cas d'ingestion



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation</p>	<p>EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>Rincer la bouche</p> <p>Administrer du charbon actif délayé avec de l'eau si cela est conseillé – <i>en cas d'ingestion d'une substance solide soluble à l'eau</i></p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant à l'instruction complémentaire de premiers secours – <i>si l'administration immédiate d'un antidote est prescrite</i></p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
 (chap. 3.1)

Symbole
 Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger
 3

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Toxique en cas d'ingestion



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit Se laver les mains soigneusement après manipulation</p>	<p>EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Rincer la bouche Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant à l'instruction complémentaire de premiers secours – <i>si des mesures spécifiques sont requises</i></p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(chap. 3.1)

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
4

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Nocif en cas d'ingestion



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit Se laver les mains soigneusement après manipulation	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Rincer la bouche		Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(chap. 3.1)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
5

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Peut être nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise		

TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ
(chap. 3.1)

Symbole
Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger
1
2

Mot d'avertissement
Danger
Danger

Indication du danger
Mortel en cas de contact avec la peau
Mortel en cas de contact avec la peau



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation</p> <p>Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements</p> <p>Porter des gants/des vêtements de protection comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>Enlever immédiatement les vêtements contaminés</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si des mesures immédiates telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial sont conseillées</i></p> <p>Laver/décontaminer les vêtements enlevés avant réutilisation</p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

**TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ
 (chap. 3.1)**

Symbole
 Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger
 3

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Toxique par contact avec la peau



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants/des vêtements de protection comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>– si des mesures telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial sont recommandées</i> Laver/décontaminer les vêtements enlevés avant réutilisation</p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ
(chap. 3.1)

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
4

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Nocif par contact avec la peau



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants/des vêtements de protection comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>– si des mesures telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial sont conseillées</i> Laver les vêtements contaminés avant réutilisation</p>		<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ
(chap. 3.1)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
5

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Peut être nocif par contact avec la peau

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise		

TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(chap. 3.1)

Symbole
Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger

1
2

Mot d'avertissement

Danger
Danger

Indication du danger

Mortel par inhalation
Mortel par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols</p> <p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé</p> <p>Porter un masque de protection respiratoire comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>EN CAS D'INHALATION:</p> <p>Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si l'administration immédiate d'un antidote est nécessaire</i></p>	<p>* Garder sous clef</p> <p>Conserver dans un récipient fermé de manière étanche placé dans un endroit bien ventilé – <i>si le produit est assez volatil pour former des atmosphères dangereuses</i></p>	

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
 (chap. 3.1)

Symbole
 Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger
 3

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Toxique par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé</p> <p>Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols</p>	<p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer</p> <p>Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – si des mesures spécifiques immédiates sont nécessaires</p>	<p>* Garder sous clef</p> <p>Conserver dans un récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé – si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former des atmosphères dangereuses</p>	

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(chap. 3.1)

Symbole
Point d'exclamation

Catégorie de danger
4

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Nocif par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise		

TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(chap. 3.1)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
5

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Peut être nocif par inhalation

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise		

CORROSION CUTANÉE /IRRITATION CUTANÉE
(chap. 3.2)

Symbole Corrosion

Catégorie de danger
1A à 1C

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Provoque de graves brûlures de la peau
et lésions oculaires



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants/vêtements de protection et un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation du produit</p> <p>Ne pas respirer les poussières ou brouillards – <i>si des particules inhalables peuvent être émises au cours de l'utilisation</i></p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés sous la douche et laver la peau abondamment à l'eau et au savon</p> <p>Laver les vêtements contaminés avant réutilisation</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer</p> <p>EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne PAS faire vomir</p> <p>EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>peut inclure l'utilisation d'un produit de nettoyage spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</i></p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

CORROSION CUTANÉE /IRRITATION CUTANÉE
 (chap. 3.2)

Symbole
 Point d'exclamation

Catégorie de danger
 2

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Cause une irritation cutanée



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon</p> <p>Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation</p> <p>En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>peut inclure un produit de nettoyage spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</i></p>		

CORROSION CUTANÉE /IRRITATION CUTANÉE
(chap. 3.2)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
3

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Cause une légère irritation cutanée

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin		

**LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE
 (chap. 3.3)**

Symbole
 Corrosion

Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger
 Provoque de graves lésions oculaires



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p>		

**LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE
(chap. 3.3)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
2A

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
Cause de graves irritations oculaires



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter un masque de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin</p>		

**LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE
 (chap. 3.3)**

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
 2B

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Cause une irritation oculaire

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin</p>		

**SENSIBILISATION RESPIRATOIRE
(chap. 3.4)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger
1

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme
ou des difficultés respiratoires par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols</p> <p>Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un masque de protection respiratoire comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p>	<p>EN CAS DE D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer</p> <p>En cas de symptômes respiratoires, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p>		<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

SENSIBILISATION CUTANÉE
 (chap. 3.4)

Symbole
 Point d'exclamation

Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Peut causer une réaction allergique cutanée



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection comme spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</p> <p>Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols</p> <p>* Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon</p> <p>En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>peut inclure l'utilisation d'un produit de nettoyage spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente</i></p> <p>Laver les vêtements contaminés avant réutilisation</p>		

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES
(chap. 3.5)

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger

1
2

Mot d'avertissement

Danger
Attention

Indication du danger

Peut induire des anomalies génétiques <...>
Suspecté d'induire des anomalies génétiques < >
<...> (indiquer la voie d'exposition s'il est prouvé formellement qu'aucune autre voie d'exposition ne cause le même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation</p> <p>Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les instructions de sécurité</p> <p>Utiliser l'équipement de protection individuel requis</p>	<p>En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin</p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

CANCÉROGÉNITÉ
 (chap. 3.6)

Symbole
 Danger pour la santé

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Peut causer le cancer <...>
2	Attention	Suspecté de causer le cancer < > <...> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne cause le même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Veiller à obtenir des instructions spéciales avant usage Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les instructions de sécurité Utiliser l'équipement de protection individuel requis	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin	* Garder sous clef	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION
(chap. 3.7)

<p>Symbole Danger pour la santé</p>
--

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Peut nuire à la fécondité ou au fœtus <...> <<...>>
2	Attention	Suspecté de nuire à la fécondité ou au fœtus <...> <<...>> <...> (indiquer l'effet s'il est connu) <<...>> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne cause le même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation</p> <p>Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les instructions de sécurité</p> <p>Utiliser l'équipement de protection individuel requis</p>	<p>En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin</p>	<p>* Garder sous clef</p>	<p>Éliminer la substance et son emballage dans ...</p> <p>... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION
(chap. 3.7)
 (EFFETS SUR LA LACTATION OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE CELLE-CI)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger
(supplémentaire)

Mot d'avertissement
Néant

Indication du danger
 Peut être nocif pour les enfants allaités au sein

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Veiller à obtenir les instructions spéciales avant utilisation Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit Se laver les mains soigneusement après manipulation Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards <i>– si des particules inhalables peuvent être libérées au cours de l'utilisation</i></p>	<p>En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin</p>		

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique)
(chap. 3.8)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger 1	Mot d'avertissement Danger	Indication du danger Risque avéré d'effets graves pour <...> en cas de <<...>> <...> (citer tous les organes affectés ou utiliser une formule générale s'il n'y a pas de preuve définitive que d'autres organes ne sont pas touchés) <<...>> (préciser la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne cause le même danger)
---------------------------------	--------------------------------------	---



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit Se laver soigneusement les mains après manipulation Ne pas respirer les poussières ou brouillards – si des particules inhalables risquent d'être libérées pendant l'utilisation	En cas d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – si des mesures immédiates sont requises	* Garder sous clef	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique)
 (chap. 3.8)**

Symbole
 Danger pour la santé

Catégorie de danger
 2

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Peut être nuisible pour <...> en cas de <<...>>
 <...> (citer tous les organes affectés ou utiliser une
 formule générale s'il n'y a pas de preuve concluante que
 d'autres organes ne sont pas affectés)
 <<...>> (préciser la voie d'exposition s'il est
 formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition
 ne cause le même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit Se laver les mains soigneusement après manipulation Ne pas respirer les poussières ou brouillards <i>– si des particules inhalables risquent d'être libérées pendant l'utilisation</i></p>	<p>Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'exposition ou d'un malaise</p>		<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique)
(chap. 3.8)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
3

Mot d'avertissement
Danger

Indication du danger
Peut causer une irritation respiratoire
Peut causer somnolence et vertige



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer	* Garder sous clef Stocker le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé <i>– si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former des atmosphères dangereuses</i>	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

* En cas d'usage industriel ou par le grand public

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition répétée)
 (chap. 3.9)**

Symbole
 Danger pour la santé

Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Danger

Indication du danger

Risque d'effets nocifs pour <...> par exposition prolongée ou répétée <<...>>

<...> (citer tous les organes affectés ou utiliser une formule générale s'il n'y a pas de preuve concluante que d'autres organes ne sont pas affectés)

<<...>> (préciser la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne cause le même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit</p> <p>Se laver soigneusement les mains après manipulation</p> <p>Ne pas respirer les poussières ou brouillards – si des particules inhalables risquent d'être libérées pendant l'utilisation</p>	<p>Consulter un médecin en cas de malaise</p>		<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition répétée)
(chap. 3.9)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger
2

Mot d'avertissement
Attention

Indication du danger
 Peut causer des effets nuisibles à <...> par exposition prolongée ou répétée <<...>>
 <...> (citer tous les organes affectés ou utiliser une formule générale s'il n'y a pas de preuve concluante que d'autres organes ne sont pas affectés)
 <<...>> (préciser la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne cause le même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas respirer les poussières ou brouillards – si des particules inhalables risquent d'être libérées pendant l'utilisation	Consulter un médecin en cas de malaise		Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ AIGUË
 (chap. 3.10)

Symbole
 Environnement

Catégorie de danger
 1

Mot d'avertissement
 Attention

Indication du danger
 Très toxique pour les organismes aquatiques



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter le rejet dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu</i>	Recueillir le produit répandu		Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ AIGUË
(chap. 3.10)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
2	<i>Néant</i>	Toxique pour les organismes aquatiques
3	<i>Néant</i>	Nuisible pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter les rejets dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu</i>			Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ CHRONIQUE
 (chap. 3.10)

Symbole
 Environnement

Catégorie de danger

1
 2

Mot d'avertissement

Attention
 Néant

Indication du danger

Très toxique pour les organismes
 aquatiques avec effets à long terme
 Toxique pour les organismes aquatiques
 avec effets à long terme



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Éviter les rejets dans l'environnement – <i>si cela ne correspond pas à l'usage prévu</i></p>	<p>Recueillir le produit répandu</p>		<p>Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ CHRONIQUE
(chap. 3.10)

Symbole <i>Néant</i>

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
3	<i>Néant</i>	Nocif pour les organismes aquatiques avec effets à long terme
4	<i>Néant</i>	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter les rejets dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu</i>			Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

TOXICITÉ PAR ASPIRATION
 (chap. 3.11)

Symbole
 Danger pour la santé

Catégorie de danger	Mot d'avertissement	Indication du danger
1	Danger	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
2	Attention	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Ne PAS faire vomir	* Garder sous clef	Éliminer la substance et son emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/internationale)

* En cas d'usage industriel ou par le grand public
